

LIVRET D'INFORMATIONS : ACCUEILLIR UN.E ÉTUDIANT.E STAGIAIRE

Licence "Entraînement Sportif" & Master "Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive

à destination des structures sportives



Accès rapide (cliquez sur les éléments en **bleu** pour accéder directement aux pages concernées) :

- [Présentation générale](#)
- **Accueillir un.e étudiant.e.s stagiaire en :**
 - **Licence 2** : animation
 - **Licence 3** : entraînement, coaching et/ou préparation physique, réathlétisation
 - **Master 1** : entraînement et/ou coaching et/ou préparation physique et/ou mentale et/ou réathlétisation et/ou analyse vidéo
 - **Master 2** : entraînement et/ou coaching et/ou préparation physique et/ou mentale et/ou réathlétisation et/ou analyse vidéo et/ou accompagnement au développement des structures - **contrat d'apprentissage possible**
- [Accueillir un.e étudiant.e.s stagiaire : équipe pédagogique à contacter](#)

Contacts :

- **Responsable de la coordination des stages** : Julie K/bidy - julie.kbidy@univ-brest.fr
- **Gestionnaire de scolarité** : Ann-Aël Laot - ann-ael.laot@univ-brest.fr

Le département "Entraînement Sportif" est responsable de la licence "Entraînement Sportif" et du Master "Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive" à la Faculté des Sciences de Sport et de l'Education à l'Université de Bretagne Occidentale.

La Licence STAPS "Entraînement Sportif"

<p>La licence STAPS "Entraînement Sportif" a pour but de former les étudiant.e.s à l'encadrement de différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel dans la (les) discipline(s) mentionnée(s) dans l'annexe descriptive au diplôme (= supplément au diplôme).</p>	<p>Responsable de la licence</p>  <p>Philippe Vacher philippe.vacher@univ-brest.fr</p>	<p>Responsable de la licence</p>  <p>Eric Mazet eric.mazet@univ-brest.fr</p>	<p>Responsable du Département</p>  <p>Marjorie Bernier marjorie.bernier@univ-brest</p>
---	--	--	--

A la Faculté des Sciences du Sport et de l'Education à Brest, nous proposons **7 spécialités sportives** (= supplément au diplôme) :

- Le Parcours "**Entraîneur Sportif Spécialisé**"

Athlétisme	Basket	Football	Handball	Natation	Voile
					

Missions ciblées en stage :

- **Licence 2 : animation** auprès d'un public de jeunes (-12 ans) loisirs
- **Licence 3 : entraînement et coaching** auprès d'un public de jeunes (+12 ans) ou adultes compétiteurs (possibilité d'intégrer de la préparation physique spécifique à l'activité en mineur)
- Le Parcours "**Préparation Physique**"

<p>Haltérophilie, musculation et force athlétique</p> 	<p>Toutes disciplines sportives</p>
--	--

La spécialité "Haltérophilie, musculation et force athlétique" a la particularité de regrouper des étudiant.e.s avec des **spécialités sportives très diverses**. Ce parcours prépare les étudiants au métier de préparateur physique dans n'importe quelle discipline sportive.

Missions ciblées en stage :

- **Licence 2 : animation** auprès d'un public de jeunes (-12 ans) loisirs
- **Licence 3 : préparation physique/réathlétisation** auprès d'un public de jeunes (+12 ans) ou adultes compétiteurs (possibilité d'intégrer de l'entraînement en mineur)

Remarque : la discipline mentionnée dans l'annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) sera "Haltérophilie, musculation et force athlétique" et non la discipline du stage.

Le Master "Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive"

Le Master "Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive" a pour objectif de former les étudiant.e.s à des **compétences pluridisciplinaires** avec une **spécialisation en psychologie du sport**, dans les domaines de la **préparation physique et mentale**, de l'**entraînement**, de l'**accompagnement scientifique de la performance**, de la **prévention des blessures** et de la **réathlétisation**.

Responsable Master 1 EOPS  Julie K/bidy julie.kbidy@univ-brest.fr	Responsable Master 2 EOPS  Cyril Bossard cyril.bossard@univ-brest.fr	Responsable Alternance  Gilles Kermarrec gilles.kermarrec@univ-brest.fr
--	---	--

La formation brestoise propose une **approche systémique** pour l'analyse et le développement des différents facteurs de la performance sportive :

- **Préparation mentale** : concevoir et conduire des protocoles d'entraînement mental répondant à des problématiques spécifiques issues du milieu sportif. Ces protocoles ont pour objectif de développer les habiletés mentales du sportif et d'optimiser sa performance sportive.
- **Optimisation tactique** : prendre en compte la dimension collective de l'activité dans l'analyse et le développement de la performance des équipes, du fonctionnement des staffs, ou de la conduite de formation.
- **Monitoring de l'athlète et optimisation de l'équilibre stress-récupération** : concevoir, mettre en œuvre et évaluer des dispositifs d'accompagnement conduisant à la modification des comportements à partir des avancées de la littérature scientifique la prévention du surentraînement et de la récupération.

Remarque : Les connaissances et compétences développées sont liées aux travaux menés par l'**équipe de recherche 3A2P « Activité Physique Apprentissage et Accompagnement de la Performance »**. Les mémoires de master sont donc majoritairement en lien avec les thématiques de cette équipe (e.g., Attention, Autorégulation, Emotion, Expertise, Intelligence collective, Motivation, Prise de décision, Récupération, Relation entraîneur-entraîné, Stress, Etc.).

Missions ciblées en stage :

- **Master 1 : entraînement** et/ou **préparation physique** et/ou **réathlétisation** et/ou **préparation mentale** et/ou **analyse vidéo** et/ou **coaching** auprès d'un public de jeunes (+12 ans) ou adultes compétiteurs

- **Master 2** : entraînement et/ou préparation physique et/ou réathlétisation et/ou préparation mentale et/ou analyse vidéo et/ou coaching et/ou développement de structure auprès d'un public de jeunes (+12 ans) ou adultes compétiteurs

ACCUEILLIR UN.E STAGIAIRE

Toutes les informations à connaître avant d'accueillir un.e étudiant.e stagiaire en Licence "Entraînement Sportif" ou en Master "Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive"

Modalités d'accueil des stagiaires

LICENCE 2 ENTRAÎNEMENT SPORTIF

Présentation générale

La deuxième année de formation en STAPS a pour objectif de former les étudiant.e.s à

Encadrer et animer auprès de tout public des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir (toute activité physique ou sportive auprès de tout public, à l'exclusion des pratiques compétitives).

Les étudiant.e.s validant leur année se voient décerner un **DEUG STAPS**, leur permettant faire une demande de carte professionnelle et d'être rémunéré pour l'encadrement à un niveau "loisir"



70 heures de stage minimum

2 créneaux/semaine minimum

Public **LOISIR** : **Ecole de Jeunes** (-12ans)

Mission : **ANIMATION**

Déroulement du stage

Objectif : autonomie progressive de l'étudiant.e : au début du stage, l'étudiant.e est placé.e sous l'entière responsabilité du tuteur, avec un objectif d'autonomie complète progressive.

Période du stage : Le stage se déroule sur toute l'année universitaire de septembre à mai inclus (possibilité de poursuivre le stage en juin/juillet/août).

- **Observation (maximum 2 semaines)** : L'étudiant.e stagiaire se **familiarise** avec l'environnement professionnel, les pratiques pédagogiques du tuteur, les spécificités du public et l'organisation générale de la structure d'accueil. Il **observe activement** les séances.
- **Initiation à l'animation (septembre/octobre)** : L'étudiant.e commence à s'impliquer en animant des séquences simples, telles que l'échauffement, ou en prenant en charge un atelier préalablement conçu par le tuteur. Cette étape permet une **première mise en pratique encadrée**.

- **Conception et mise en oeuvre guidée (novembre/décembre)** : L'étudiant.e développe sa capacité à concevoir des situations d'apprentissage adaptées à un **petit groupe de participants**. Il soumet ses propositions au tuteur pour validation et met en oeuvre l'atelier sous sa responsabilité directe.
- **Prise en charge progressive du groupe (janvier/mars)** : L'étudiant.e prend en charge l'animation de séances pour l'**ensemble du groupe**. Il démontre sa capacité à proposer des situations d'apprentissage pertinentes et à adapter son intervention en fonction des niveaux et des besoins des pratiquants, tout en bénéficiant de la **supervision active du tuteur**.
- **Conception et animation autonome (avril/mai)** : L'étudiant.e conçoit et anime des séances de manière **autonome** lors du face-à-face pédagogique. Le tuteur assure un **suivi régulier**.

Les délais de chaque étape sont **flexibles** et seront **adaptés à l'expérience de l'étudiant.e, de sa progression et du contexte du stage**. L'important est de permettre une acquisition progressive et solide des compétences professionnelles ciblées.

Suivi et accompagnement

Notre philosophie : accompagner les étudiant.e.s dans une continuité entre pratique et théorie. Les stages doivent être l'occasion pour les étudiant.e.s d'**illustrer concrètement les apports théoriques** et de **tester leur applicabilité** dans des situations réelles. En parallèle, les étudiant.e.s se serviront des concepts théoriques pour **comprendre et analyser leurs expériences** en stage.

Un parcours intégré entre stage en structure et enseignements à l'université

PERIODES	STAGE	COURS
SEMESTRE 3 : Développer ses connaissances et compétences pédagogiques		
Septembre	Observation	Gérer un groupe en sécurité, accueillir un groupe, prendre en main l'échauffement et le retour au calme
Septembre/Octobre	Initiation à l'animation	Concevoir une situation d'apprentissage, passer une consigne, conserver le contrôle du groupe,
Novembre/Décembre	Conception et mise en oeuvre guidée	Les différentes formes pédagogiques, favoriser le temps de pratique, utiliser le matériel pédagogique
SEMESTRE 4 : Construire un cycle d'apprentissage à partir des caractéristiques du public		
Janvier/Mars	Prise en charge progressive du groupe	Les tâches et habiletés motrices, les variables pédagogiques,
Avril/Mai	Conception et animation autonome	Concevoir un dispositif d'apprentissage à partir des caractéristiques du public

Evaluation des compétences acquises (semestre 3)

L'évaluation du stage est basée sur la production d'un **carnet de suivi** (en deux parties) et sur un **oral de stage**. Dans le cadre de ces travaux, il est attendu des étudiant.e.s qu'ils s'engagent activement dans une **démarche réflexive** grâce aux 4 étapes suivantes :

- **Observation son tuteur en situation d'encadrement** : les étudiant.e.s doivent observer des éléments précis définis en amont (p. ex., la gestion de groupe, la passation des consignes, etc.).
- **Comprendre logique d'action de son tuteur à l'aide d'un entretien** : les étudiant.e.s doivent essayer de comprendre les raisons sous-jacentes des choix pédagogiques du tuteur. L'objectif est de passer de la simple observation à une conceptualisation de la pratique en identifiant les liens entre les actions et les fondements théoriques.
- **Pratiquer** : les étudiant.e.s sont amené.e.s à se mettre en situation d'encadrement. Il est demandé aux étudiant.e.s de se filmer : la vidéo est un outil permettant aux étudiant.e.s d'objectiver, puis d'analyser leur pratique professionnelle.
- **Analyse critique et constructive de sa propre intervention** : les étudiant.e.s doivent visionner la vidéo de leur propre pratique et réaliser une auto-évaluation. Il s'agit ici de mobiliser les connaissances théoriques acquises en formation pour éclairer cette analyse et proposer des pistes concrètes d'amélioration.

Evaluation des compétences acquises (semestre 3)

Au-delà de la consolidation et du perfectionnement des compétences d'encadrement, l'enjeu est d'amener les étudiant.e.s à développer leur capacité à concevoir et mettre en oeuvre un cycle d'apprentissage pour développer les habiletés des pratiquants. L'évaluation du stage est de nouveau basée sur la production d'un carnet de suivi (en deux parties) et sur un oral de stage.

Il est attendu des étudiant.e.s qu'ils construisent cycle d'apprentissage cohérent et progressif, s'étendant sur 3 à 4 semaines à partir de la trame suivante :

- **Identifier une problématique** : les étudiant.e.s doivent repérer une problématique rencontrée par le public encadré. Une fois identifiée, les étudiant.e.s doivent émettre des hypothèses plausibles quant aux causes de ce problème.
- **Analyser objectivement la problématique** : pour dépasser une simple intuition, les étudiant.e.s doivent construire et appliquer des grilles d'analyse permettant de mesurer objectivement la problématique identifiée. En confirmant ou infirmant les hypothèses initiales, cette analyse permet d'établir un lien logique entre la problématique observée et les choix d'apprentissage à développer en priorité chez les pratiquants.
- **Concevoir et mettre en place un cycle d'apprentissage (3 à 4 semaines)** : les étudiant.e.s doivent concevoir un ensemble de séances articulées autour d'objectifs d'apprentissage spécifiques, en lien direct avec les déterminants identifiés.
- **Analyse réflexive du cycle et de la posture d'encadrement** : les étudiant.e.s doivent mesurer l'impact de leur cycle d'apprentissage en évaluant dans quelle mesure leur cycle a permis aux pratiquants de progresser vers les objectifs visés. Parallèlement, une analyse de sa propre activité en tant qu'encadrant.e est attendue. Cette démarche leur permet d'identifier les axes de développement à prioriser pour optimiser son action pédagogique.

ACCUEILLIR UN.E STAGIAIRE

Toutes les informations à connaître avant d'accueillir un.e étudiant.e stagiaire en Licence "Entraînement Sportif" ou en Master "Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive"

Modalités d'accueil des stagiaires

LICENCE 3 ENTRAÎNEMENT SPORTIF

Présentation générale

La troisième année de formation en STAPS a pour objectif de former les étudiant.e.s à

Encadrement de différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel dans la (les) discipline (s) mentionnée (s) dans l'annexe descriptive au diplôme (= supplément au diplôme).

Les étudiant.e.s validant leur année se voient décerner une licence STAPS, leur permettant d'être rémunéré pour l'encadrement à un niveau "compétition"



140 heures de stage minimum

2/3 créneaux/semaine minimum

Public : **COMPÉTITION** (niveau départemental minimum) : **JEUNES** (12 ans et +) ou **ADULTES**

Missions : **ENTRAÎNEMENT & COACHING** & Participation à une action de développement

Déroulement du stage

Période du stage : Le stage se déroule sur toute l'année universitaire de septembre à mai inclus (possibilité de poursuivre le stage en juin/juillet/août).

Le stage constitue **un pilier fondamental** de cette année de formation, qui doit offrir aux étudiant.e.s **un espace d'intégration et d'expérimentation des concepts théoriques abordés en cours**. L'objectif de ce stage est le développement de **4 domaines de compétences essentiels** :

- **Compétences scientifiques** : acquisition et application des connaissances scientifiques de l'entraînement, notamment à travers l'utilisation d'outils spécifiques tels qu'Optitrainer dans le contexte du stage.
- **Compétences transversales** : contribution à une action de développement au sein de la structure de stage, incluant la conception, la gestion et l'évaluation du projet (organisation de compétitions, de stages, etc.).

- **Compétences techniques** : Maîtrise des savoirs et savoir-faire spécifiques à l'activité encadrée, englobant la conception et la conduite de séances, la régulation, ainsi que les stratégies d'optimisation de la performance.
- **Compétences professionnelles** : Développement des attitudes, comportements et compétences inhérents à la profession d'entraîneur sportif ou de préparateur physique.

Suivi et accompagnement

La réussite du développement professionnelle de l'étudiant.e repose sur une **responsabilité partagée** entre le tuteur de stage et les responsables de la formation. La capacité du tuteur à fournir un **feedback régulier**, constructif et pertinent est primordiale pour le développement de l'étudiant.e. L'implication active des professionnels de terrain est donc un **gage de qualité** pour le parcours de l'étudiant.e.

Les tuteurs sont intégrés à un **dispositif de suivi global** : une fois dans l'année, ils sont contactés individuellement par les responsables de spécialité pour un **échange individualisé** sur les comportements et la progression des compétences des étudiant.e.s, échange qui est ensuite formalisé par le **renseignement d'une fiche d'évaluation** intégrée à leur dossier. Les tuteurs professionnels sont également invités à participer à l'oral de stage de fin d'année de l'étudiant.e (facultatif).

Compétences visées et travaux évalués pour l'obtention de la licence

Compétences	Semestre 5	Semestre 6
Scientifiques	Mise en œuvre de protocoles de monitoring de la charge d'entraînement des athlètes en vue d'une planification. Objectif : passer d'une planification standardisée à une approche personnalisée et adaptative	
Transversales	Prendre part à l'organisation d'une action de développement dans sa structure de stage et acquérir des connaissances du fonctionnement des organisations sportives.	Mettre en place d'une action de développement dans sa structure de stage et acquérir des connaissances du cadre juridique du métier
Techniques	Développement des compétences d'entraînement : identification des déterminants de la performance, compréhension fine et systémique de l'activité sportive encadrée	Concevoir une planification : programmation des séances, la gestion de la périodisation, et l'intégration des différentes composantes de la performance.
Professionnelles	Développement une démarche réflexive sur sa propre pratique (identité professionnelle) : analyse critique et constructive.	Valorisation des expériences et des compétences : démontrer sa valeur ajoutée pour un futur employeur

Evaluation des compétences acquises (semestre 5)

L'évaluation du stage est basée sur la production d'un **ePortfolio**.

Le ePortfolio est un outil qui permet aux étudiant.e.s de **compiler l'ensemble des expériences vécues** dans leur parcours de formation. Au delà d'une simple collection de travaux et d'expériences, le ePortfolio permet de rendre tangible leur progression et de **mettre en lumière les compétences professionnelles**

qu'ils ont développées tout au long de leur formation. L'étudiant.e peut contextualiser ses compétences à travers des exemples concrets, démontrer leur mise en œuvre dans des situations variées et mettre en lumière leur pertinence pour le monde professionnel.

L'enjeu est également de construire un **outil de communication pour les futurs employeurs** en permettant de présenter les aptitudes et la motivation de l'étudiant.e, en allant au-delà d'un simple CV. Il offre l'opportunité de raconter son parcours, de mettre en avant ses réalisations les plus significatives et de démontrer son potentiel pour le poste visé.

Le dispositif d'évaluation du stage mis en place repose sur une **évaluation multi-évaluateurs** où chaque compétence (scientifique, transversale, technique et professionnelle) est examinée par un évaluateur spécifique. Ce dispositif assure une **harmonisation des critères d'évaluation** et contribue à une **équité dans l'appréciation du niveau de chaque étudiant.**

Evaluation des compétences acquises (semestre 6)

L'évaluation du stage est basée sur l'actualisation du **ePortfolio** avec de nouveau une **évaluation multi-évaluateurs** autour des 4 compétences visées.

De plus, les étudiant.e.s sont amené.e.s à réaliser à oral de stage de fin de cycle : le **grand oral**. Les étudiant.e.s seront amené.e.s à présenter de manière structurée et argumentée le **cycle d'entraînement** orienté vers la performance qu'ils auront conçu et mis en œuvre durant leur stage. L'objectif principal est de confirmer leur **maîtrise des compétences spécifiques au métier** d'entraîneur sportif et de préparateur physique, ainsi que leur **expertise dans leur spécialité sportive**. Cet oral permet de confirmer leurs compétences à appliquer les principes de l'entraînement, à prendre des décisions éclairées et à communiquer efficacement leurs choix, compétences fondamentales pour leur future carrière.

ACCUEILLIR UN.E STAGIAIRE

Toutes les informations à connaître avant d'accueillir un.e étudiant.e stagiaire en Licence "Entraînement Sportif" ou en Master "Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive"

Modalités d'accueil des stagiaires

CONTACTS

Responsables des spécialités sportives proposées dans le cadre de la licence "Entraînement Sportif"

Equipe pédagogique en charge de la coordination des spécialités sportives



Laurent Le Bras

laurent.lebras@univ-brest.fr

Athlétisme (licence 3)



Eric Mazet

eric.mazet@univ-brest.fr

Athlétisme (licence 2)



Marlène Ranchère

marlene.ranchere@univ-brest.fr

Basket (licence 2 et 3)



Ludovic Le Guillou

ludovic.leguillou@univ-brest.fr

Football (licence 2 et 3)



Mathieu Carrer

mathieu.carrer@univ-brest.fr

Haltérophilie (licence 2 et 3)



Enrique Gouhey

enrique.gouhey@univ-brest.fr

Handball (licence 2 et 3)



Clément Tireau

clement.tireau@univ-brest.fr

Natation (licence 2 et 3)



Faustine Merret

faustine.merret@univ-brest.fr

Voile (licence 2 et 3)



Julie K/bidy

julie.kbidy@univ-brest.fr

Responsable Stages ES

ACCUEILLIR UN.E STAGIAIRE

Toutes les informations à connaître avant d'accueillir un.e étudiant.e stagiaire en Licence "Entraînement Sportif" ou en Master "Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive"

Modalités d'accueil des stagiaires

MASTER EOPS 1

ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA
PERFORMANCE SPORTIVE

Présentation générale

La quatrième année de formation en STAPS a pour objectif de former les étudiant.e.s à des **compétences pluridisciplinaires** avec une **spécialisation en psychologie du sport**, dans les domaines de la **préparation physique et mentale**, de l'**entraînement**, de l'**accompagnement scientifique de la performance**, de la **prévention des blessures** et de la **réathlétisation**.



200 heures de stage minimum

2/3 créneaux/semaine minimum

Public : **COMPETITION** (niveau régional minimum) : **JEUNES** (12 ans et +) ou **ADULTES**

Mission.s : **ENTRAÎNEMENT** et/ou **PRÉPARATION PHYSIQUE** et/ou **REATHLETISATION** et/ou **PRÉPARATION MENTALE** et/ou **ANALYSE VIDEO** et/ou **COACHING**

Période du stage : Le stage se déroule sur toute l'année universitaire de septembre à mai inclus (possibilité de poursuivre le stage en juin/juillet/août).

Forts des **compétences** acquises durant leur Licence STAPS et démontrant déjà une **autonomie** dans leur pratique, les étudiants de M1 représentent un **atout pour les structures d'accueil**. Bien que la gratification des stages ne soit pas systématiquement obligatoire à ce niveau, elle constitue une opportunité significative de **reconnaître la**

valeur de leur contribution et de leur investissement. Un stage gratifié combine une expérience professionnelle avec une compensation financière qui **facilite leur quotidien** et **valorise leur engagement**, reconnaissant ainsi leur niveau de formation et leur capacité à apporter une réelle valeur ajoutée à la structure de stage.

Suivi et accompagnement

La qualité de notre formation repose sur un **encadrement individualisé**, assuré par une **double tutelle professionnelle et universitaire**. Le tuteur professionnel au sein de la structure de stage accompagne l'étudiant au quotidien grâce à des feedbacks réguliers. Parallèlement, le tuteur universitaire, membre de l'équipe pédagogique, assure un suivi ponctuel à travers **deux visites sur l'année universitaire** (au moins une visite en présentiel sur le lieu de stage). Cette double supervision garantit un **accompagnement individualisé, gage de qualité** pour l'apprentissage et le développement des compétences de nos étudiants.

Suivi des étudiant.e.s stagiaires durant l'année universitaire

Septembre/octobre	Visite de stage n°1	Etudiant.e/Tuteur professionnel/Tuteur universitaire Cohérence des missions de stage & attentes de la form
Décembre/janvier	Entretien intermédiaire	Etudiant.e/Tuteur professionnel Bilan des missions de stage
Mai/juin	Visite de stage n°2	Etudiant.e/Tuteur professionnel/Tuteur universitaire Bilan de l'année et perspectives professionnelles de l'ét

Evaluation des étudiant.e.s stagiaires durant l'année universitaire

Octobre	Rapport de stage n°1	Comprendre son environnement : analyse de la structure Présentation des missions prévues pendant stage
Janvier	Rapport de stage n°2	Bilan des missions réalisées pendant le 1er semestre Présentation des perspectives pour le 2nd semestre
Juin	Rapport de stage n°3	Bilan des missions réalisées pendant le 2nd semestre Présentation des perspectives pour le Master 2

ACCUEILLIR UN.E STAGIAIRE

Toutes les informations à connaître avant d'accueillir un.e étudiant.e stagiaire en Licence "Entraînement Sportif" ou en Master "Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive"

Modalités d'accueil des stagiaires

MASTER EOPS 2

ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA
PERFORMANCE SPORTIVE

Présentation générale

La cinquième année de formation en STAPS a pour objectif de former les étudiant.e.s à des **compétences pluridisciplinaires** avec une **spécialisation en psychologie du sport**, dans les domaines de la **préparation physique et mentale**, de l'**entraînement**, de l'**accompagnement scientifique de la performance**, de la **prévention des blessures** et de la **réathlétisation STAPS**.



300 heures de stage minimum

3 créneaux/semaine minimum

Public : **COMPETITION** (niveau régional minimum) :
JEUNES (12 ans et +) ou **ADULTES**

Mission.s : **ENTRAÎNEMENT** et/ou **PREPARATION
PHYSIQUE** et/ou **REATHLETISATION** et/ou
PREPARATION MENTALE et/ou **ANALYSE VIDEO**
et/ou **COACHING** et/ou **DEVELOPPEMENT**

Période du stage : Le stage se déroule sur toute l'année universitaire de septembre à mai inclus (possibilité de poursuivre le stage en juin/juillet/août). La formation est structurée avec **1 semaine de cours par mois** et **3 semaines en structure de stage**. Cette approche pédagogique favorise un apprentissage contextualisé et ancré dans la réalité professionnelle. Ce rythme offre une **flexibilité géographique** pour la recherche de stage, ouvrant la possibilité d'explorer des opportunités sur l'ensemble du territoire français.

Nous encourageons vivement les étudiant.e.s à s'engager dans un **contrat d'apprentissage**, représentant une opportunité significative d'acquérir une première expérience professionnelle concrète et valorisable pour leur future insertion sur le marché du travail. Cette immersion permet de comprendre les réalités du métier et de se construire un parcours professionnel solide dès le début de leur carrière.

Les **stages gratifiés** sont également une opportunité combinant une expérience professionnelle enrichissante avec une compensation financière, facilitant ainsi leur quotidien et valorisant leur investissement.

Remarque : Conformément à la législation en vigueur, une gratification devient obligatoire pour tout stage dont la durée dépasse 308 heures (soit **à partir de la 309ème heure**). Le montant horaire minimal de cette gratification est fixé à **4,35 € par heure** de stage effectuée.

Suivi et accompagnement

La qualité de notre formation repose sur un **encadrement individualisé**, assuré par une **double tutelle professionnelle et universitaire**. Le tuteur professionnel au sein de la structure de stage accompagne l'étudiant au quotidien grâce à des feedbacks réguliers. Parallèlement, le tuteurs universitaire, membre de l'équipe pédagogique, assure un suivi ponctuel à travers **deux visites sur l'année universitaire** (une visite en présentiel sur le lieu de stage dans la mesure des contraintes géographiques). Cette double supervision garantit un **accompagnement individualisé, gage de qualité** pour l'apprentissage et le développement des compétences de nos étudiants.

Suivi des étudiant.e.s stagiaires durant l'année universitaire

Octobre/novembre	Visite de stage n°1	Etudiant.e/Tuteur professionnel/Tuteur universitaire Cohérence des missions de stage & attentes de la formation
Avril/mai	Visite de stage n°2	Etudiant.e/Tuteur professionnel/Tuteur universitaire Bilan de l'année et bilan des compétences acquises par l'étudiant.e

Evaluation des étudiant.e.s stagiaires durant l'année universitaire

Janvier	Rapport de stage n°1	Présentation de la structure et des missions effectuées Analyse de pratique réflexive
Juin	Oral de stage n°2	Bilan du stage réalisé et des compétences développées Analyse de pratique réflexive

Pour garantir une évaluation complète et pertinente des compétences professionnelles de l'étudiant, **les tuteurs professionnels doivent être présents à l'oral de stage** (en présentiel ou à distance). Leur présence permet d'apporter un témoignage sur l'activité du stagiaire au sein de la structure de stage, venant confirmer ou nuancer l'évaluation académique. **Leur participation à la délibération du jury permet de reconnaître l'implication du terrain dans la formation des futurs professionnels.**